

# FREE MOVEMENT

*Quebec takes the bull by the horns as it seeks to pen its own labour mobility agreement with France*

**By John Schofield**



# LIBRES DÉPLACEMENTS

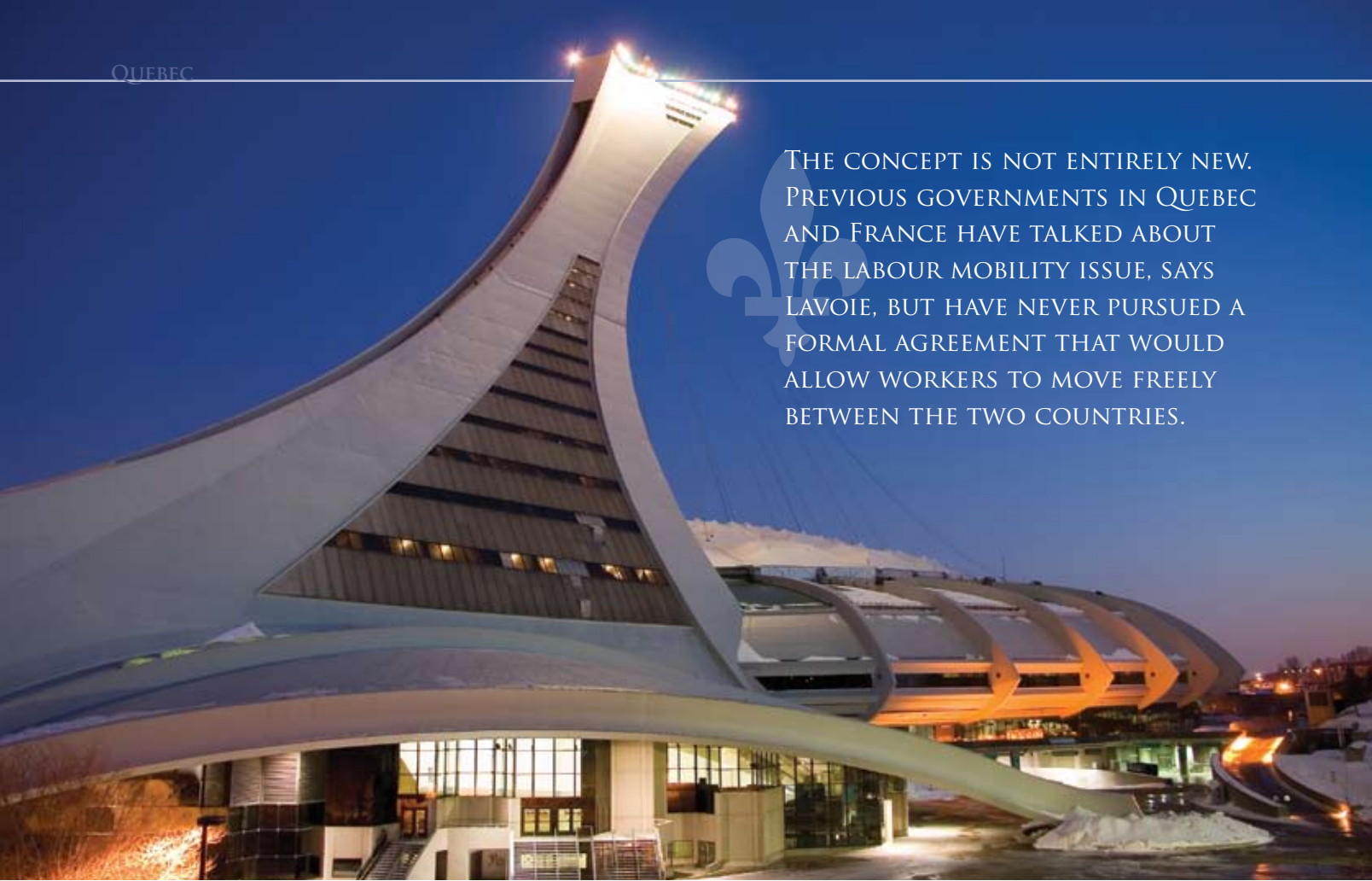
*Québec prend le taureau par les cornes et cherche à ratifier sa propre entente sur la mobilité de la main-d'oeuvre avec la France*

**Par John Schofield**

**I**f Quebec premier Jean Charest has his way, workers will be able to move more freely between France and Quebec by next fall. It's all tied to a labour mobility agreement that Charest proposed recently as part of an overall strategy to bolster the province's economy and the popularity of his own Liberal government.

If the Quebec-France labour deal succeeds, it would be the first of its kind between a Canadian province and a foreign country.

**S**i le premier ministre du Québec Jean Charest parvient à ses fins, les travailleurs seront en mesure de se déplacer plus facilement entre la France et le Québec d'ici l'automne prochain. Cette nouvelle est liée à un accord sur la mobilité de la main-d'oeuvre que M. Charest a récemment proposé dans le cadre d'une stratégie globale visant à mousser l'économie de la province et la popularité de son propre gouvernement libéral.



THE CONCEPT IS NOT ENTIRELY NEW. PREVIOUS GOVERNMENTS IN QUEBEC AND FRANCE HAVE TALKED ABOUT THE LABOUR MOBILITY ISSUE, SAYS LAVOIE, BUT HAVE NEVER PURSUED A FORMAL AGREEMENT THAT WOULD ALLOW WORKERS TO MOVE FREELY BETWEEN THE TWO COUNTRIES.

“We have qualified people who are trying to work and there are difficulties with legislation and immigration, so we need to do something,” says Mario Lavoie, the premier’s policy adviser on international relations.

“How come someone who his practising in an emergency ward in Paris isn’t competent to be in an emergency ward in Quebec? What is so different?” he asks.

Indeed it is a question that more than one relocation expert has asked himself as the industry fights to liberalize immigration rules and loosen prohibitive accreditation standards in Canada.

Charest hopes to sign an agreement with French president Nicolas Sarkozy next October at the 12th Franco-phonie Summit, which will be held in Quebec City to mark the 400th anniversary of its founding. The Quebec premier discussed the idea with Sarkozy last July when the two men met in Paris. The French president thought it was a “great idea,” says Lavoie.

The concept is not entirely new. Previous governments in Quebec and France have talked about the

Si l’entente Québec-France sur la main-d’oeuvre est ratifiée, il s’agirait de la première du genre entre une province canadienne et un autre pays.

“Nous avons des gens compétents qui essaient de travailler et il existe des difficultés en matière de législation et d’immigration, de sorte que nous devons agir,” affirme Mario Lavoie, conseiller politique en relations internationales du premier ministre.

“Comment se fait-il qu’une personne travaillant dans un service des urgences de Paris n’ait pas la compétence pour travailler dans une urgence du Québec? Qu’est-ce qui est si différent?”

En effet, c’est une question que se posent plusieurs experts en relocalisation, alors que l’industrie lutte pour libéraliser les règles sur l’immigration et relâcher les normes d’accréditation prohibitives au Canada.

M. Charest espère signer une entente avec le président français Nicolas Sarkozy en octobre prochain dans le cadre du 12e Sommet de la francophonie qui aura lieu dans le ville de Québec pour souligner le 400e anniversaire de sa fondation. Le premier ministre du Québec a discuté de l’idée avec le président Sarkozy en juillet dernier lorsque les deux hommes se sont rencontrés à Paris. Le président français a trouvé l’idée excellente, selon M. Lavoie.

LE CONCEPT N'EST PAS ENTIÈREMENT NOUVEAU. DES GOUVERNEMENTS PRÉCÉDENTS DU QUÉBEC ET DE LA FRANCE ONT DÉJÀ DISCUTÉ DES QUESTIONS DE MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE, INDIQUE M. LAVOIE, MAIS NE SONT JAMAIS PARVENUS À UNE ENTENTE OFFICIELLE QUI AURAIT PERMIS AUX TRAVAILLEURS DE SE DÉPLACER LIBREMENT ENTRE LES DEUX PAYS.



labour mobility issue, says Lavoie, but have never pursued a formal agreement that would allow workers to move freely between the two countries.

Both the Quebec and French governments are now examining how the deal would work and how to align legislation and regulations to allow for full labour mobility. The next step, explains Lavoie, will be to consult with professional associations, unions and other industry groups to clear the path. That could present the most significant challenge, he concedes. “The process is complex,” he says. “It won’t be easy because if it was easy, it would have been done years ago.”

### Worker shortage

The new proposal is motivated in part by Quebec’s low unemployment rate, which stood at 6.9 per cent in October, its lowest level in 33 years. The province also faces a shortage of workers in areas such as health care, technology and skilled trades. Lavoie said thousands of positions in the province have gone unfilled because of the labour crunch. He concedes that the need for French-language fluency in Quebec may make

Le concept n’est pas entièrement nouveau. Des gouvernements précédents du Québec et de la France ont déjà discuté des questions de mobilité de la main-d’oeuvre, indique M. Lavoie, mais ne sont jamais parvenus à une entente officielle qui aurait permis aux travailleurs de se déplacer librement entre les deux pays.

Les gouvernements du Québec et de la France examinent maintenant comment une telle entente fonctionnerait afin d’adapter la législation et les règlements et permettre une mobilité complète de la main-d’oeuvre. La prochaine étape, explique M. Lavoie, consistera à consulter des associations professionnelles, syndicats et groupes de l’industrie afin de paver la voie. Cela pourrait représenter le défi le plus important. “Le processus est complexe. Ce ne sera pas facile, sinon on serait déjà parvenu depuis longtemps à une entente”, admet-il

### Pénurie de main-d’oeuvre

La nouvelle proposition est motivée en partie par le faible taux de chômage au Québec, qui s’établissait à 6,9 pour cent en octobre, soit le taux le plus faible en 33 ans. La province fait également face à une pénurie de travailleurs dans des secteurs tels que la santé, les technologies et les métiers spécialisés. M. Lavoie affirme que des milliers de postes dans la province n’ont pas été comblés en raison de la pénurie de

it harder to find certain workers at times, but says it does not present a significant impediment.

The Charest government wants to establish a similar labour mobility agreement with Ontario. The provinces of Alberta and British Columbia led the way last year when they reached an agreement to recognize professional credentials in both provinces. At their meeting in Moncton, N.B. last August, Canada's 13 premiers agreed to work towards a national labour mobility agreement by April 1, 2009. Many workers in Canada still face professional barriers when moving around the country, especially those in the fields of health and education.

Lavoie says a labour mobility agreement with France could help pave the way for a proposed free-trade deal between Canada and the European Union. It could also open the door to similar labour agreements with other countries. Sarkozy, who will replace German chancellor Angela Merkel as chairman of the European Union in 2008, has expressed support for a free-trade accord with Canada.

Chantal Baril, a tax consultant with Deloitte in Montreal, says the agreement with France could potentially help her firm and its clients. "There's a lot of demand for what we do," she notes, "and it's difficult to find people with experience."

French tax professionals would offer valuable expertise in dealing with Deloitte's clients from France, she adds. However, they would have to get up to speed on Canadian tax laws. She estimates that only about one consultant a year now makes the transition from a Deloitte office in France to one of its locations in Quebec. "A labour agreement could open additional doors," she says, "but not completely in terms of all the specificities of our rules and legislation. On that they would need to get the proper training."

The deal could also generate more business for firms like Deloitte, she adds, because it would mean more people coming into Canada with cross-border tax issues. It could also help clients relieve critical staffing shortages. "If we don't have the resources here," she says, "it's better that we can find them elsewhere more easily." ❀

main-d'oeuvre. Il admet que la nécessité de parler couramment le français au

Québec peut rendre plus difficile le recrutement de certains travailleurs, mais il affirme cependant que cela ne représente pas un obstacle majeur.

Le gouvernement souhaite établir un accord de mobilité de la main-d'oeuvre similaire avec l'Ontario. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont ouvert la voie l'an dernier en ratifiant une entente reconnaissant les titres de compétences professionnelles dans les deux provinces. Lors de leur réunion à Moncton, N.-B., en août dernier, les 13 premiers ministres du Canada ont convenu de travailler vers une entente nationale sur la mobilité de la main-d'oeuvre d'ici le 1er avril 2009. Bien que la plupart des travailleurs puissent se déplacer librement au Canada, environ le quart de ces travailleurs fait face à des obstacles professionnels, surtout dans le domaine de la santé et de l'éducation.

M. Lavoie affirme qu'une entente sur la mobilité de la main-d'oeuvre avec la France pourrait aider à paver la voie d'un accord de libre-échange proposé entre le Canada et l'Union européenne. Elle pourrait en outre ouvrir la porte à des accords similaires sur la main-d'oeuvre avec d'autres pays. Le président Sarkozy, qui remplacera la chancelière allemande Angela Merkel à la présidence de l'Union européenne en 2008, a exprimé son appui à un accord de libre-échange avec le Canada.

Chantal Baril, conseillère fiscale chez Deloitte à Montréal, affirme que l'entente avec la France pourrait éventuellement aider son cabinet et ses clients. "Il y a beaucoup de demande pour ce que nous faisons," souligne-t-elle, "et il est difficile de trouver des gens d'expérience."

Les fiscalistes professionnels français offriraient une expertise précieuse pour traiter avec les clients français de Deloitte, ajoute Mme Baril. Cependant, ils devraient rapidement se mettre au courant des lois fiscales canadiennes. Elle estime que seulement un conseiller par année fait la transition entre les bureaux de Deloitte en France et ceux du Québec. "Une entente sur la main-d'oeuvre pourrait ouvrir d'autres portes, mais pas toutes les portes en raison de toutes les spécificités de nos règlements et lois. Les travailleurs étrangers devraient à cet effet suivre une formation adéquate."

L'entente pourrait générer davantage d'affaires pour des cabinets tels que Deloitte, à cause des nouvelles questions fiscales transfrontalières provenant du nombre accru de travailleurs étrangers venant s'établir au Canada. L'entente pourrait également aider des clients à résoudre des pénuries critiques de personnel. Si nous n'avons pas les ressources ici, il est préférable de pouvoir les trouver ailleurs plus facilement," ajoute-t-elle. ❀